

# Livret de l'étudiant·e

# ésadhar

École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen

<b>Infos pratiques</b>	<b>2</b>	<b>La recherche</b>	<b>27</b>
<b>Préambule</b>	<b>3</b>	<b>Relations internationales</b>	<b>28</b>
<b>Calendrier 2024-2025</b>	<b>4</b>	<b>Les partenariats universitaires</b>	<b>29</b>
<b>Les équipes</b>	<b>4</b>	<b>La mobilité internationale</b>	<b>30</b>
<b>Les instances et l'engagement étudiant</b>	<b>6</b>	<b>Profession artiste</b>	<b>31</b>
<b>Les ateliers des étudiant·es</b>	<b>7</b>	<b>Partenariats</b>	<b>32</b>
<b>Les ateliers techniques</b>	<b>8</b>	<b>TALKS!</b>	<b>35</b>
<b>Les bibliothèques</b>	<b>11</b>	<b>La galerie 65 Campus Le Havre</b>	<b>35</b>
<b>Espaces ressources</b>	<b>12</b>	<b>Séminaires 2024 - 2025</b>	<b>36</b>
<b>Boîte à outils étudiante</b>	<b>13</b>	<b>Programmation culturelle / workshops / masterclasses / expositions</b>	<b>36</b>
<b>Dispositifs d'accompagnement social</b>	<b>15</b>	<b>Voyages d'études 2024 – 2025</b>	<b>37</b>
<b>Égalité, diversité et prévention des discriminations</b>	<b>16</b>		
<b>Services de santé</b>	<b>17</b>		
<b>Autres adresses utiles</b>	<b>18</b>		
<b>Engagement étudiant</b>	<b>19</b>		
<b>L'organisation des études</b>	<b>20</b>		
<b>Unités d'enseignements</b>	<b>21</b>		
<b>Obtention des crédits et alidation des semestres</b>	<b>22</b>		
<b>Organisation des diplômes</b>	<b>24</b>		

## Infos pratiques

ésadhar – École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen  
Tél. : 02 35 53 30 31

### Campus Le Havre

65, rue Demidoff  
76600 Le Havre

Le campus est ouvert pendant les périodes scolaires du lundi au jeudi de 8 h à 20 h, et le vendredi de 8 h à 19 h

#### Comment s'y rendre ?

Le campus est situé à 10 minutes à pied de la gare SNCF du Havre et à côté de l'arrêt de tram Université.

### Campus Rouen (siège social)

2, rue Giuseppe-Verdi  
76000 Rouen

Le campus est ouvert pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 8 h à 21h.

#### Comment s'y rendre ?

Depuis la gare SNCF de Rouen, prendre le métro direction Georges-Braque ou Technopôle, jusqu'à la station Théâtre-des-Arts. Puis le bus T2 direction Tamarelle, jusqu'à la station Couperin.

# Préambule

## Mot de la directrice

Cher·ères étudiant·es,

L'année 2024 – 25 s'ouvre avec une nouvelle identité visuelle et bientôt un nouveau site internet. Nouveau souffle, l'identité conçue par le studio Trafik incarne l'image d'une école où dialoguent nouvelles perceptions, productions et rencontres. Une école, deux sites : le logotype donne à lire le nom sans détour et affiche un symbole qui contient cette dualité. Deux « A » aux graphies différentes, signent l'identité singulière et multiple de l'école.

Se former à l'ésadhar, c'est s'engager dans une aventure où la création participe à construire de nouveaux scénarios porteurs d'avenir et d'espoir qui intègrent le défi des transitions en cours et à venir. Le nouveau DNSEP Art *Environnements et Situations Publiques* sur le campus du Havre participe à cette dynamique. Cette formation bilingue français-anglais s'adresse aux étudiant·es désirant orienter leur travail vers des pratiques environnementales qui questionnent la place de l'art et des artistes dans des situations publiques et partagées. Sur le campus de Rouen, la deuxième édition de la résidence curatoriales Grand'Mare continue à explorer les pratiques artistiques co-créatives et socialement engagées. La curatrice en résidence Licia Demuro mènera un module ouvert aux étudiant·es de second cycle.

L'international est au cœur de la volonté d'ouvrir l'école au monde et plusieurs projets impliquent des acteurs venus d'ailleurs. Le campus du Havre accueillera des étudiant·es de l'école Muthesius à Kiel en Allemagne pour un échange au mois de novembre. Sur le campus de Rouen, l'artiste russe en exil Nastya Kuzmina en résidence depuis l'année dernière animera un module sur la performance pour

les étudiant·es des années 3, 4 et 5. Un voyage inter-campus à la Biennale de Lyon, des déplacements dans le cadre de partenariats à Marseille, au Portugal et en Islande permettront aux étudiant·es de participer à la création de synergies au-delà des murs de l'école.

Cette ouverture à une diversité d'approches de l'art et du design s'incarnera également par des échanges avec de nombreuses personnalités extérieures invitées (porteur·ses de projets, théoricien·nes, artistes...), car étudier l'art et le design aujourd'hui, c'est se positionner dans une démarche consciente et engagée, et être pleinement acteur·rice de la société.

Je vous souhaite une belle rentrée 2024.

Ulrika Byttner  
Directrice générale

## Présentation de l'école

L'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen (ésadhar) est un établissement public d'enseignement supérieur en art, design graphique et création littéraire en Normandie, situé en bord de Seine, et facilement accessible en train depuis Paris.

L'ésadhar compte environ 300 étudiant-es et propose un enseignement artistique complet en formation initiale et en formation continue (VAE). L'ésadhar dispense également des cours publics à plus de 500 amateur-rices.

Placée sous la tutelle du ministère de la Culture, l'ésadhar délivre des diplômes nationaux, conférant les grades de licence et de master.

Les deux campus possèdent chacun leur particularité qui participe à l'identité unique de l'école. Le campus Le Havre est situé à proximité immédiate de l'université, dans une ville de bord de mer dont l'architecture remarquable d'après-guerre est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le campus Rouen profite de la dynamique et de l'offre culturelle d'une ville de plus de 45 000 étudiant-es avec de nombreuses écoles, dont l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie.

Fortement engagée dans le développement de la recherche en art et design, l'ésadhar, en partenariat avec l'ésam Caen-Cherbourg et l'ENSA Normandie, offre la possibilité de poursuivre des études au-delà du master avec le programme doctoral RADIANT. La revue de recherche ard – Art Recherche Design – contribue au rayonnement de l'école sur le plan national.

L'école développe de nombreuses relations sur son territoire et au sein d'une diversité de réseaux professionnels. Des partenariats locaux, nationaux et internationaux permettent aux étudiant-es de bénéficier d'opportunités qui enrichissent leurs parcours d'études et d'approfondir leurs savoir-faire professionnels.

## Calendrier 2024-2025

### Le Havre

Rentrée administrative étudiante  
**24.09.2024**

Visite des acteurs culturels  
& partenaires  
**25.09.2024**

Début des cours  
**26.09.2024**

### Rouen

Visite des acteurs culturels  
& partenaires  
**24.09.2024**

Rentrée administrative étudiante  
**25.09.2024**

Début des cours  
**26.09.2024**

Chaque semestre commence par deux semaines de workshops inter-année et inter-campus

Workshops du premier semestre  
du **30.09** au **04.10.2024**

Workshops du second semestre  
du **17.03** au **28.03.2025**

Vacances de Noël  
du **21.12.2024** au **05.01.2025**

Vacances d'hiver  
du **08.02.2025** au **23.02.2025**

Vacances de printemps  
du **05.04.2025** au **21.04.2025**

Fermeture estivale  
du **19.07.2025** au **24.08.2025**

## Les équipes

Toutes les personnes peuvent être contactées par e-mail  
→ [prenom.nom@esadhar.fr](mailto:prenom.nom@esadhar.fr)

### Équipe de direction

**Ulrika Byttner**  
directrice générale

**NC**  
directriceur-riche administratif-ve  
et financier-ère

**Tiphonie Dragaut-Lupescu**  
directrice des études  
et de l'international (campus Le Havre)

**Marie-José Ourtilane**  
directrice des études, de la recherche  
et de la VAE (campus Rouen)

**Flore Bihl**  
assistante de direction

**Alice Chardenet**  
chargée de projet et des partenariats

**Théophile Nikakis**  
chargé de projet et des partenariats

### Équipe de l'administration et des finances

**NC**  
chargé-e de gestion financière

**NC**  
chargé-e de la coordination  
administrative et financière en lien  
avec la pédagogie

**Céline Monnier**  
assistante des ressources humaines

**Sophie De Smet**  
assistante des ressources humaines

## Équipe du pôle informatique

**Tristan Poiré**  
responsable informatique

**Robin Ancelin**  
apprenti informatique

## Campus Le Havre

**Marine Leplant**  
accueil et secrétariat des cours publics  
02 35 53 30 31

**Élia Pasquier**  
secrétaire pédagogique  
02 35 53 79 05

**Diane Chevallier**  
chargée de la communication  
et du développement des publics  
07 88 83 11 38

**François Desnoyers**  
responsable technique et logistique  
06 31 61 48 01

**Thomas Déhais**  
adjoint logistique et technique

## Professeur-es

**Gilles Acézat** — design graphique  
**Maxence Alcalde** — esthétique  
**Nicole Caligaris** — création littéraire  
**Sonia Da Rocha** — typographie  
**Laurence Drocourt** — dessin, sculpture  
**Helen Evans** — art, environnements  
et interactivité  
**Frédéric Forte** — création littéraire  
**Heiko Hansen** — art, environnements  
et interactivité  
**Carol Harriss** — cultures anglophones  
**Jean-Noël Lafargue** — pratiques  
numériques  
**Rozenn Lanchec** — design graphique  
**Corinne Laouès** — histoire de l'art  
**Christophe Manon** — écritures  
contemporaines  
**Yann Owens** — sérigraphie et gravure

**Vanina Pinter** — histoire du design  
graphique  
**Alain Rodriguez** — design graphique  
**Bachir Soussi-Chiadmi** — design  
intermédia  
**Stéphane Trois Carrés** — vidéo

## Professeur-es invité-es 2024 — 2025

**Ilanit Illouz** — photographie  
**Oriane Pichuèque** — design intermédia

## Bibliothèque

**Emmanuelle Lepeltier**

## Technicien-nes pédagogiques

**Thomas Déhais** — bois  
**Timoté Delahaye** — impression  
**Adrien Langlois** — fabrication  
numérique  
**Anna Tabutiaux** — reliure

## Professeur-es cours publics

**Isabelle Bianchini**  
**Valentin Daniel**  
**Danièle Gutmann**  
**Trystan Hamon**  
**Mathis Lebacherley**  
**Maïlis Roëlandt**  
**Hélène Souillard**

## Campus Rouen

**Muriel Nasri**  
chargée de l'accueil et du secrétariat  
des cours publics  
02 35 53 30 31

**Emmanuelle Dache**  
secrétaire pédagogique  
02 32 08 31 03

**Noémie Halbeisen**  
assistante de communication

**NC**  
responsable technique et logistique

**Nicolas Godefroy**  
agent d'entretien et de surveillance

**Renat Mutalapov**  
agent d'entretien et de surveillance

## Professeur-es

**Lionel Bayol-Thémines**  
photographie numérique  
**Jean-Paul Berrenger** — installation,  
écriture  
**Béatrice Cussol** — dessin, écriture  
**Dominique De Beir** — pratiques  
éditoriales  
**Sophie Dubosc** — sculpture  
**Katja Gentric** — cultures anglophones  
**Éric Helluin** — techniques  
de l'impression  
**Jason Karaïndros** — vidéo, multimédia  
**Corinne Laouès** — histoire de l'art  
**Anne Lemeteil** — reliure  
**Miguel-Angel Molina** — peinture  
**Sébastien Montero** — installation  
**Élise Parré** — dessin, installation  
& écriture  
**Edouard Prulhière** — peinture  
Tania Vladova — esthétique  
**Virginie Bobin** — histoire de l'art  
et pratiques socialement engagées

## Assistant d'enseignement

**Patrick Galais** — photographie

## Bibliothèque

**Valentine Traverse**

## Technicien-nes pédagogiques

**Thibault Soyeux** — multimédia  
**Laura Pinel** — métal  
**Manuel Lefebvre** — volume  
**Jim-Kevin Queré** — impression

## Professeur-es cours publics

**Zoé Autin**  
**Justine Bartczak**  
**Alexandrine Bonicki**  
**Marc Hamandjian**  
**Fred Lachnowicz**  
**Emmanuel Routon**

# Les instances et l'engagement étudiant

Les étudiant-es participent aux instances de gouvernance de l'établissement et élisent leurs représentant-es à chaque début d'année pour une durée d'un an.

## Conseil d'administration (CA)

Le CA se réunit trois à quatre fois par an et règle par ses délibérations les grandes orientations de l'école. Il prend des décisions concernant les questions budgétaires, l'emploi et la vie administrative de l'école.

Le CA réunit des représentant-es des membres fondateurs de l'école : Métropole de Rouen, Ville du Havre, Région Normandie, État. Vingt-deux participant-es, dont des représentant-es des personnels administratifs, techniques et pédagogiques et des étudiant-es élu-es, ainsi que des personnes qualifiées sont présent-es.

## Conseil de la pédagogie et de la vie étudiante (CPVE)

Le CPVE débat des orientations pédagogiques de l'école, de l'organisation des études et de la vie étudiante. Présidé par la directrice générale, le CPVE réunit des représentant-es élu-es pour les étudiant-es, les professeur-es coordinateur-rices et les personnels administratifs et technique, ainsi que les directrices des études. Il est commun aux deux campus et se déroule deux fois par an.

## Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement permet de faire évoluer la pédagogie de manière innovante et collaborative. Il se déroule une fois par an, par campus et par cycle.

Présidé par les directrices des études, le conseil de perfectionnement réunit les secrétaires pédagogiques, les professeur-es coordinateur-rices, un-e professeur-e désigné-e par la direction, les étudiant-es délégué-es, ainsi qu'une personnalité extérieure à l'établissement choisie parmi les partenaires de l'école.

# Ateliers des étudiant·es, ateliers techniques, bibliothèques et espaces ressources

## Les ateliers des étudiant·es

Durant tout son cursus, chaque étudiant·e dispose d'un espace de travail dédié au sein d'un atelier partagé. Il constitue le cœur de l'école et permet à chaque étudiant·e de construire son savoir, d'expérimenter en autonomie. L'atelier est aussi un espace de vie, il s'organise chaque année par affinités entre les étudiant·es.

### Vivre et travailler ensemble

Les ateliers de travail et les ateliers techniques sont des lieux collectifs où la collaboration, l'entraide et le respect mutuel entre les usager·ères sont attendus.

À son inscription, chaque étudiant·e signe un contrat de prêt d'espace d'atelier stipulant les conditions d'accès et d'utilisation des ateliers.

Les étudiant·es s'engagent à maintenir collectivement leur espace de travail en bon état.

À la fin de l'année :

- les ateliers sont restitués dans leur état originel. Si besoin, les étudiant·es remettent en état collectivement les espaces.
- il appartient à chacun·e de vider intégralement ses atelier et casier (aucun matériel ni aucune production ne peuvent être entreposés d'une année à l'autre).

Pour rappel : fumer et consommer de l'alcool dans les espaces collectifs à l'intérieur de l'école sont interdits.

# Les ateliers techniques

Chaque étudiant-e accède à l'ensemble des ateliers techniques et aux ressources des deux campus. Les ateliers techniques sont gérés par des technicien·nes responsables d'atelier, assisté·es par des étudiant·es tuteur·rices.

Chaque atelier dispose de ses propres horaires et organisations. Les étudiant·es doivent se renseigner sur ces modalités. Les règlements intérieurs spécifiques sont affichés dans chaque atelier et accessibles sur le site internet.

## Achat de matériaux

Certains matériaux peuvent être achetés directement auprès de l'école : papier d'impression, typon, papier photo, bois, terre, etc. Les étudiant·es peuvent demander un bon de commande à la personne responsable de l'atelier concerné puis effectuent le paiement auprès de la chargée d'accueil du campus.

Des photocopieurs sont accessibles sur les deux campus en payant avec la Léocarte. Pour cela, il est nécessaire d'avoir rechargé son compte Izly (informations sur son fonctionnement dans la rubrique Vie étudiante).

## Règles générales de sécurité pour l'utilisation des ateliers techniques

Tenue adéquate : éviter les vêtements amples, cheveux longs attachés, chaussures fermées.

Les équipements de protection individuelle (EPI), c'est-à-dire les gants, lunettes, bouchons d'oreilles ou chaussures de sécurité sont obligatoires avec certaines machines.

Certaines techniques nécessitent des précautions de sécurité particulières, notamment avec l'utilisation des produits chimiques. Avant d'utiliser de nouveaux produits, renseignez-vous systématiquement auprès de la personne responsable de l'atelier pour connaître les conditions d'utilisation.

Interdiction stricte de fumer.

Interdiction d'utiliser les machines sans la présence d'une personne habilitée.

Certains travaux, nécessitant une quantité importante de matériaux ou une technicité particulière, ne peuvent être réalisés sans l'accord préalable du·de la professeur·e concerné·e et de la personne responsable d'atelier.

Le stockage des travaux en cours dans les ateliers techniques est interdit.

Toute demande d'utilisation d'outils en dehors de l'atelier technique doit faire l'objet d'une validation préalable.

## Campus Le Havre

### Atelier bois

#### Équipement

- Combinés à bois (4 fonctions)
- Perceuse à colonne
- Scie à ruban
- Scie radiale
- Matériel portatif

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence du technicien [atelier-bois.lh@esadhar.fr](mailto:atelier-bois.lh@esadhar.fr)

Atelier adapté pour la pratique du modelage, de la sculpture de pièces uniques, principalement en grès et terre cuite. Le montage des travaux à la main, le colombinage, le façonnage à la plaque et en masse ou l'utilisation des tours de potier y sont également possibles. Initiation aux techniques d'émaillage, coulage, engobage.

L'atelier est accessible uniquement sur réservation en présence d'un·e étudiant·e tuteur·rice.

### Atelier fabrication numérique

#### Équipement

- Imprimantes 3D (résine et argile)
- Machines CNC
- Découpe laser
- Fraiseuse numérique
- Matériel pour objets électroniques interactifs (Arduino, etc.)

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence du technicien [fablab.lh@esadhar.fr](mailto:fablab.lh@esadhar.fr)

## Atelier fabrication de livre

### Équipement

- Cousoir
- Encolleuse (colle blanche)
- Plioir
- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Emporte-pièce
- Table à découper
- Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- Massicot semi-automatique et manuel

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier de fabrication est le lieu de conception et de fabrication de divers projets éditoriaux. C'est aussi l'endroit où les étudiant·es peuvent acheter du papier.

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence de la technicienne [atelier-reliure.lh@esadhar.fr](mailto:atelier-reliure.lh@esadhar.fr)

## Pôle impression

### Équipement

#### Salle gravure

- Pointe-sèche
- Burin
- Eau-forte
- Aquatinte
- Trois presses taille-douce (dont une presse grand format 1,20 x 2,20 m)
- Deux petites presses à épreuves A3

#### Salle sérigraphie

- Insoleuse pour des tirages couleur en grand format (60 x 80 cm)
- Table d'impression avec aspiration
- Tables de tirages d'essais



### Salle image

- Risographie deux couleurs
- Traceur (61 cm de laize)

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence du/de la professeur-e et du technicien pédagogique.

[atelier-impression.lh@esadhar.fr](mailto:atelier-impression.lh@esadhar.fr)

## **Studio vidéo**

### **Équipement**

- Logiciels de montage vidéo, réalité virtuelle et traitement de l'image
- Casques de réalité virtuelle HTC vive
- Matériel de prise de vue (caméra, lampes Fresnel et LED, trépieds...)
- Fond vert Chroma key
- Microscope vidéo

Le studio est ouvert sur rendez-vous après validation du projet de l'étudiant-e. Il est accessible sur rendez-vous sur les horaires de présence du professeur de vidéo et de l'étudiant-e tuteur-riche vidéo ([atelier-video.lh@esadhar.fr](mailto:atelier-video.lh@esadhar.fr)).

Les étudiant-es de l'esadhar ont aussi accès à l'atelier vidéo de l'université du Havre (enregistrement son et régie vidéo). L'accès se fait après validation du projet auprès des professeur-es de l'esadhar.

[oriane.pichueque@esadhar.fr](mailto:oriane.pichueque@esadhar.fr)

[stephane.trois-carres@esadhar.fr](mailto:stephane.trois-carres@esadhar.fr)

L'encadrement est réalisé par les technicien-nes de l'université.

## **Laboratoire de photographie argentique**

Les étudiant-es de l'esadhar ont accès au laboratoire de photographie argentique de l'université du Havre. L'accès se fait après validation du projet auprès de la professeure de photographie de l'esadhar [ilanit.illouz@esadhar.fr](mailto:ilanit.illouz@esadhar.fr)

L'encadrement est réalisé par les technicien-nes de l'université.

## **Le Garage**

Programmation, électronique, dispositifs interactifs, intelligence artificielle, etc. : un atelier dédié aux pratiques intermédia.

### **Équipement**

- Postes PC d'expérimentation sous Linux
- Matériel électronique (cartes Arduino, capteurs, etc.)
- Matériel son (contrôleurs midi, cartes son, moniteurs)
- Vidéoprojecteurs, écrans

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence des professeurs et du technicien de fabrication numérique.

[jean-noel.lafargue@esadhar.fr](mailto:jean-noel.lafargue@esadhar.fr)

[bachir.soussi-chiadmi@esadhar.fr](mailto:bachir.soussi-chiadmi@esadhar.fr)

[fablab.lh@esadhar.fr](mailto:fablab.lh@esadhar.fr)

## **Primo studio et Editing Lab**

Les salles informatiques et l'atelier intermédia sont en accès libre pour un travail en autonomie (hors plages réservées aux cours). Ils sont équipés d'ordinateurs Mac et Windows, dotés de logiciels libres et propriétaires (suite Adobe, création typographique, montage audio, etc.).

## **Campus Rouen**

### **Pôle volume**

#### **Équipement**

##### Atelier bois

- Dégauchisseuse-raboteuse
- Scie à ruban
- Toupie
- Combiné scie circulaire-toupie
- Perceuse à colonne
- Mortaiseuses à chaîne, à mèche
- Scie à format
- Matériel portatif: défonceuse, rabot électrique, visseuse-perceuse, scie circulaire, ponceuse à bandes, ponceuse rotative

##### Atelier métal

- Table de soudage
- Perceuse à colonne
- Scie à ruban
- Plieuse
- Rouleuse
- Disqueuses
- Postes de soudure MIG, à l'arc et TIG
- Découpeuse à plasma
- Guillotine (2 mm)
- Cintreuse
- Petite forge

##### Atelier fabrication numérique

- Fraiseuse numérique CNC
- Imprimantes 3D
- Scanner 3D

### Atelier céramique

- Four 1 000 l (jusqu'à 1 300 °C) et un four 250 l (jusqu'à 1 000 °C)
- Cabine d'émaillage

Les ateliers bois, métal et fabrication numérique proposent des initiations aux étudiant-es du premier cycle et accompagnent globalement les projets étudiants. Ils sont accessibles sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15 auprès du responsable du pôle volume ([manuel.lefebvre@esadhar.fr](mailto:manuel.lefebvre@esadhar.fr)) et de la technicienne métal ([laura.pinel@esadhar.fr](mailto:laura.pinel@esadhar.fr)).

L'atelier céramique est accessible sur inscription auprès des étudiant-es tuteur-rices.

Les matériaux et consommables sont à la charge des étudiant-es.

## **Pôle impression**

### **Équipement**

#### Atelier gravure

- Deux presses taille-douce (grand format et moyen format) qui ouvrent la possibilité de faire des tirages 160 × 120 cm ou 130 × 60 cm
- Eau-forte
- Aquatinte en morsure chimique
- Pointe-sèche, burin

#### Atelier lithographie

- Tirage sur pierre ou plaque d'aluminium
- Presse litho
- Petite presse à épreuves A3

### Atelier sérigraphie

- Châssis d'insolation 160 × 120 cm
- Insoleuse UV
- Table d'impression avec aspiration
- Tables de tirages d'essais
- Écrans, encres, racles, meuble-séchoir, etc.

#### Atelier héliogravure

- Châssis d'insolation 160 × 120 cm
- Imprimante jet d'encre
- Deux presses taille-douce
- Différents produits chimiques et solvants: encres, rouleaux, papiers

#### Impression numérique

- Traceur (110 cm de laize)

#### Atelier reliure

- Cousoir
- Encolleuse/colle blanche
- Ploir
- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Emporte-pièce
- Table à découper
- Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- Massicot semi-automatique et manuel

Les ateliers d'impression sont accessibles le mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15 sur rendez-vous auprès du technicien ([jim.quere@esadhar.fr](mailto:jim.quere@esadhar.fr)) et du professeur de techniques de l'impression ([eric.helluin@esadhar.fr](mailto:eric.helluin@esadhar.fr)).

Des consommables (encres, etc.) sont mis à disposition des étudiant-es, le papier d'impression numérique est à leur charge.

L'atelier reliure est accessible du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15 sur rendez-vous auprès de la professeure de reliure ([anne.lemeteil@esadhar.fr](mailto:anne.lemeteil@esadhar.fr)).

## **Pôle image et son**

### **Équipement**

#### Studio de prise de vue

- Fond permettant prises de vues en lumière flash ou continue
- Fond vert
- Éclairages tungstène
- Appareils photos argentique et numérique, du 24 × 36 à la chambre 4 × 5 en passant par le 6 × 6 pouces.

#### Laboratoire photographie argentique noir et blanc

- Agrandisseurs pour tous formats

#### Studio de production audiovisuelle

- Ordinateurs Mac, logiciels: Logic Pro x, Adobe première
- Cartes son et système audio (enceintes, table de mixage, cabine son)
- Claviers maîtres
- Synthétiseur Minimoog Voyager
- Caméra 4K avec pied vidéo
- Perche et micro Rode
- Matériel de prise de son analogique et numérique

Le studio de prise de vue et le laboratoire photographique sont accessibles du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15 sur rendez-vous auprès de l'assistant d'enseignement ([patrick.galais@esadhar.fr](mailto:patrick.galais@esadhar.fr)) et du technicien ([thibault.soyeux@esadhar.fr](mailto:thibault.soyeux@esadhar.fr)).

Les produits chimiques de développement photographique sont fournis par l'école, le papier est à la charge des étudiant-es.

## **Atelier multimédia**

### **Équipement**

- Ordinateurs Mac et PC dotés de logiciels de traitement des images et du dessin, édition
- Scanner Epson
- Tablette graphique WACOM Cintiq 22 HD
- Massicot

Accès libre (hors plages réservées aux cours) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15.

# Les bibliothèques

Les deux bibliothèques de l'ésadhar abritent sur les campus Le Havre et Rouen respectivement près de 7 000 et 13 000 documents : imprimés (monographies, livres d'artistes, catalogues d'exposition, essais), documents audiovisuels (CD audio, DVD) et périodiques (revues d'art et de graphisme françaises et internationales).

Le fonds documentaire s'enrichit en lien avec l'actualité artistique, les enseignements dispensés et l'ensemble de la programmation culturelle de l'établissement. Dans ces centres de ressource documentaire d'art et de design, les étudiant-es sont formé-es à la recherche bibliographique et sont invité-es à participer à différents groupes de lecture sur des sujets en lien avec l'actualité de l'école. Le fonds documentaire de l'école est enrichi tous les ans par l'archivage des mémoires de DNSEP.

## Conditions d'accès et de prêt

La consultation et le travail sur place sont ouverts à tous·tes. Le prêt est réservé aux étudiant-es, aux élèves des cours publics, ainsi qu'à toute personne justifiant d'un travail de recherche auprès des bibliothécaires.

Les étudiant-es ont également accès à un vaste réseau de ressources :

→ La Base Spécialisée en Art et Design (BSAD) permet de retrouver des références d'articles de revues spécialisées en art et design.

→ Accès libre aux bibliothèques universitaires du Havre et de Rouen (documents consultables sur place uniquement).

Au Havre, la BU centrale est située sur le site Lebon de l'Université du Havre, en face de l'ésadhar. Plus d'informations [ici](#).

À Rouen, la BU Lettres, SHS, STAPS et Sciences est située rue Lavoisier, bâtiment 9, 76821 Mont-Saint-Aignan. Plus d'informations [ici](#).

→ Accès libre et gratuit dans les bibliothèques municipales [Ville du Havre](#) [Ville de Rouen](#)

## Bibliothèque campus Le Havre

Les modalités de prêt, de réservation et de retour sont fixées par le réseau municipal de lecture publique. L'inscription permet d'emprunter dix documents au maximum pendant un mois.

Le catalogue de la bibliothèque de l'ésadhar, intégré à celui de la bibliothèque Oscar Niemeyer et du réseau des bibliothèques du Havre, est accessible [ici](#).

La bibliothèque est ouverte pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Contact**  
[bibliotheque.lh@esadhar.fr](mailto:bibliotheque.lh@esadhar.fr)  
Tél. : 02.35.71.90.49

## Bibliothèque campus Rouen

L'inscription permet d'emprunter quatre documents au maximum pendant un mois. Un renouvellement de deux semaines peut être accordé s'il est sollicité avant tout retard.

Seule une partie du catalogue est [consultable en ligne](#). Une recherche préalable sur place est recommandée.

La bibliothèque est ouverte pendant les périodes scolaires du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

**Contact**  
[bibliotheque.rouen@esadhar.fr](mailto:bibliotheque.rouen@esadhar.fr)  
Tél. : 02 35 71 90 49

# Espaces ressources

## Les magasins de prêt

Sur chaque campus, un service de prêt de matériel technique et de mobilier est mis à disposition des étudiant·es.

### Type de matériel disponible

Vidéoprojecteurs, écrans, moniteurs, caméras, appareils photographiques, matériel son et audiovisuel, table, présentoir, socle, etc.

Le matériel prêté est sous la responsabilité de l'étudiant·e (lors d'éventuelles dégradations, les coûts de réparation ou de remplacement sont à sa charge).

À noter: lors des bilans et des diplômes, le matériel est à réserver une semaine à l'avance. Les horaires de fonctionnement sont affichés sur la porte des magasins.

## Les récupérathèques

Les récupérathèques sont des espaces autonomes et coopératifs, ouverts à tous·tes les étudiant·es et dédiés à l'échange de matériaux de réemploi. Elles leur permettent d'accéder à de nombreux matériaux tout en favorisant l'économie circulaire et solidaire. Les récupérathèques disposent de leur propre système de monnaie que les étudiant·es peuvent obtenir : en adhérant, en faisant des dons de matériaux, ou en rendant des services (permanences, événements...). L'échange de matériaux contre la monnaie s'évalue en fonction de la quantité, de la qualité, de l'état et du type de matériaux donnés. Des permanences sont assurées pendant la semaine.

L'ésadhar est membre de la Fédération des récupérathèques, regroupant un ensemble de récupérathèques déployées dans les écoles d'art, en France et en Europe.

## Boîte à outils étudiante

### Statut étudiant-e et Léocarte

La Léocarte est une carte multiservice pour les étudiant-es en Normandie délivrée lors de l'inscription administrative (jour de la prérentrée). Elle permet d'accéder aux services de restauration du Crous et aux photocopieurs de l'école. Pour utiliser ces services, il faut charger de l'argent sur son compte Izly. Démarches et renseignements (activer son compte, le recharger...) [ici](#).

La Léocarte est un justificatif officiel de votre statut étudiant européen. En cas de perte ou de vol : merci de contacter le service informatique afin de la désactiver. La réédition d'une carte coûte 15 euros.

### Se connecter et communiquer

Chaque étudiant-e dispose d'un identifiant esadhar unique lui permettant de :

- se connecter aux postes informatiques de l'école
- accéder à sa boîte e-mail
- accéder à son compte Taïga
- accéder à la version en ligne de Microsoft 365

L'identifiant se compose comme suit : [prenom.nom@esadhar.fr](#)

En cas de perte du mot de passe, il est possible de le réinitialiser en accédant à [cette adresse](#).

Toutes les communications internes de l'école se font par la messagerie @esadhar.fr. L'accès aux e-mails se fait via Outlook (une application mobile est disponible). Il est possible de rediriger cette adresse vers une messagerie personnelle (à la propre initiative de chacun-e).

La messagerie interne permet d'informer les étudiant-es des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité.

Il appartient à chacun-e de consulter régulièrement ses messages et d'y répondre lorsque nécessaire.

Les listes de diffusion servent à transmettre des informations dans le cadre des études et doivent être utilisées aux fins de fonctionnement général de l'établissement. Dans une approche éconumérique, nous invitons les étudiant-es à une utilisation raisonnée des listes de diffusion.

Les étudiant-es ont accès à la version en ligne de Microsoft 365 (Word, Teams, Excel, OneDrive, SharePoint, etc.) en se connectant avec leur identifiant ésadhar.

**Contact du responsable informatique**  
[informatique@esadhar.fr](mailto:informatique@esadhar.fr)

À son arrivée, chaque étudiant-e signe la charte informatique. Elle est consultable sur le site internet dans son intégralité.

### Extraits

- l'identifiant unique ésadhar est strictement nominatif;
- l'accès aux postes informatiques est soumis à l'utilisation du compte utilisateur nominatif, il est donc important de se déconnecter ou de verrouiller sa session lorsque l'on quitte un poste;
- chacun-e s'engage à ne pas modifier la configuration du matériel ou d'installer de nouveaux logiciels sans l'accord préalable des personnes habilitées;
- l'étudiant-e est conscient-e de l'obligation de respecter les réglementations légales en matière de protection des données;
- chaque étudiant-e dispose des droits d'accès, de rectification, de limitation et de portabilité de ses données. Pour joindre le délégué à la protection des données (DPO):  
[dpo@esadhar.fr](mailto:dpo@esadhar.fr)



## Taïga

La plateforme Taïga est l'espace de la pédagogie et permet de :

- finaliser l'inscription administrative en début d'année;
- faire l'inscription pédagogique (s'inscrire aux cours souhaités);
- accéder aux relevés de notes;
- télécharger le certificat de scolarité, l'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale et la quittance de paiement des frais d'inscription.

La plateforme est accessible à cette adresse, en renseignant son identifiant ésadhar unique.

## CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)

Les étudiant-es doivent s'acquitter de la CVEC qui est la contribution à la vie étudiante et de campus, cette démarche est obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Le montant de la CVEC est de 103 euros pour la rentrée 2024 – 2025.

La CVEC permet de développer des services et activités destinés au quotidien des étudiant-es: santé, accompagnement social, soutien aux initiatives étudiantes, pratique sportive, activités culturelles, et amélioration générale de l'accueil des étudiant-es.

## Certain-es étudiant-es peuvent être exonéré-es de la CVEC

- les étudiant-es boursier-ères bénéficiant d'une bourse sur critère sociaux ou d'une allocation annuelle attribuée par le Crous ou une Région
- les réfugié-es
- les bénéficiaires de la protection subsidiaire
- les demandeurs d'asile disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Les étudiant-es exonéré-es doivent obligatoirement fournir une attestation d'acquittement de la CVEC avant leur inscription.

À noter que les étudiant-es en mobilité entrante à l'ésadhar ne sont pas concerné-es par l'acquittement de la CVEC.

## Couverture sociale

L'inscription administrative à l'ésadhar entraîne une affiliation automatique et gratuite à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Vous êtes donc rattaché-es à la sécurité sociale. Vous n'avez aucune démarche à faire. Vous ne changez plus de régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé. Vous demeurez rattaché-e à votre régime de protection sociale actuel. Il s'agit généralement de celui de vos parents, sauf si vous exercez une activité professionnelle qui vous fait dépendre d'un autre régime (régime général, régime agricole, régimes spéciaux). Vous avez la qualité d'assuré-e dès l'âge de 18 ans.

Pour l'Assurance Maladie, vous n'êtes plus ayant droit, vous devenez assuré-e: vous gérez l'administration de votre santé et vous n'êtes plus rattaché-e à vos parents (ou représentant légal). Avant 18 ans, vous bénéficiez généralement du remboursement de vos frais de santé en tant qu'ayant-droit de l'un au moins de vos parents (ou représentant légal).

<https://www.ameli.fr/>

Pour les étudiant-es étranger-ères non inscrit-es en études supérieures l'année précédant leur inscription à l'ésadhar, il est obligatoire de se préaffilier [ici](#).

## Complémentaire santé / mutuelle

En complément des remboursements de l'assurance maladie, les étudiant-es peuvent souscrire à une complémentaire santé. Plusieurs options sont possibles, l'adhésion à: une mutuelle étudiante, celle des parents de l'étudiant-e ou une autre assurance complémentaire.

Selon leurs ressources et leurs situations sociales, les étudiant-es peuvent solliciter la Complémentaire santé solidaire (C2S).

Plus de renseignements sur les [conditions d'attributions](#).

## Assurance de responsabilité civile

L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages matériels ou corporels de l'étudiant-e en cas d'incident.

Une attestation de responsabilité civile est obligatoirement fournie au moment de l'inscription administrative. Cette attestation peut être soit incluse dans des assurances parentales soit incluse dans des mutuelles étudiantes.

## Restauration

Sur le campus Rouen, un espace de restauration (micro-ondes, tables, cuisine, frigo) est disponible pour l'ensemble des étudiant-es. À proximité de l'école se trouvent un supermarché, une boulangerie et une pizzeria.

Sur le campus Le Havre, une cafétéria (Le Moulin) créée et autogérée par les étudiante-s est en accès libre.

Un [restaurant universitaire du Crous](#) se situe juste en face du campus. Boulangeries, supermarchés, restaurants se trouvent également à proximité.

# Dispositifs d'accompagnement social

## Crous (bourse et logement)

Une bourse nationale d'études peut être attribuée par le Crous aux étudiant-es sous réserve de remplir les conditions relatives aux ressources financières familiales.

Plus de renseignements [ici](#).

### Pour contacter le Crous

#### Le Havre

Adresse: 117, rue Casimir-Delavigne, 76600 Le Havre

Tél.: 02 35 19 74 74

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15

#### Rouen

Adresse: 135, boulevard de l'Europe, 76100 Rouen

Tél.: 09 72 59 65 14

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

## Aides sociales (Caf, APL, AAH, etc.)

La Caisse d'allocations familiales (Caf) permet d'obtenir une aide personnelle au logement (APL) calculée en fonction de votre lieu de résidence, de la composition et des ressources de votre foyer. Elle est versée mensuellement soit au locataire bénéficiaire soit directement au bailleur. Une [simulation APL](#) permet d'estimer

le montant auquel vous avez droit directement en ligne.

D'autres dispositifs d'aide concernant la location (caution, prêt) existent via d'autres organismes: Locapass, Clé ([Caution locative étudiante](#)) et [prêt étudiant](#).

Plus généralement, la Caf propose des aides selon différentes situations: vie personnelle, vie professionnelle, logement, handicap (AAH), etc. Un récapitulatif est disponible [ici](#).

### Pour contacter la Caf

#### Le Havre

207, chaussée du 24ème Territorial, 76600 Le Havre

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Tél.: 09 69 37 32 30 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Site web: [caf.fr](#)

#### Rouen

65, avenue Jean-Rondeaux, 76100 Rouen

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Tél.: 09 69 37 32 30 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Site web: [caf.fr](#)

## Aides financières complémentaires

Les étudiante-s, boursier-ères ou non, peuvent solliciter :

- l'Aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC) est à destination des étudiant-es non éligibles aux bourses sur critères sociaux. Les critères d'éligibilité incluent: l'autonomie financière, la rupture familiale, la reprise d'études après 28 ans;
- l'Aide spécifique ponctuelle du Crous (ASP) s'adresse aux étudiant-es confronté-es à des difficultés imprévues, qui remettent en cause la réussite de leurs études. Elle vise à apporter un soutien rapide en cas de dépenses urgentes, comme des frais de santé, des accidents ou des besoins essentiels. Cette aide temporaire est accordée après examen d'un dossier par le service social du Crous et peut être renouvelée si les problèmes persistent. Pour solliciter cette aide, les étudiant-es doivent s'adresser au service social de leur Crous.
- Des bourses d'études en formation artistiques permettent à des étudiant-es de financer leurs mobilités sortantes selon les pays. Par exemple, l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) a un programme de financement des mobilités sortantes en Allemagne à destination d'étudiant-es en école de beaux-arts. Plus de renseignements [ici](#).

Et en Normandie spécifiquement :

- Atouts Normandie est une aide à destination des jeunes normands âgés de 15 à 25 ans, qui permet de financer les loisirs, la formation ou encore des projets personnels. Plus de renseignements [ici](#);
- le Pass Monde est un dispositif de soutien à la mobilité internationale qui peut être sollicité dans le cadre d'études supérieures ou de parcours de formation (plus de renseignements [ici](#));
- un récapitulatif des aides en Normandie à destination des 15-25 ans englobant culture, sport, citoyenneté, transport, mobilité, formation, peut être consulté [ici](#).

## Égalité, diversité et prévention des discriminations

### Victime ou témoin de harcèlement ? Signalez-le ! Réagissons tous-tes ensemble !

Au sein de l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen, le respect des personnes est un principe fondamental. L'ésadhar s'engage à construire un environnement d'études et de travail respectueux du bien-être de tous-tes, basé sur les valeurs d'égalité, de parité et de mixité. Ces principes fondamentaux se traduisent par la lutte contre les exclusions et les violences sous toutes leurs formes, notamment à l'égard de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou d'un handicap.

L'ésadhar met en place un dispositif d'information, de sensibilisation, de mobilisation et de formation en direction de tous-tes les étudiante-s et personnels de l'établissement pour lutter efficacement contre les discriminations.

Plus d'informations :  
[Plaquette d'information ésadhar](#)

L'ésadhar est signataires de la [charte de l'ANdÉA](#) contre les discriminations.

### Référent-e discriminations / harcèlement

Contactez la direction des études

Campus Le Havre  
[tiphanie.dragaut@esadhar.fr](mailto:tiphanie.dragaut@esadhar.fr)

Campus Rouen  
[marie-jose.ourtilane@esadhar.fr](mailto:marie-jose.ourtilane@esadhar.fr)

### Contactez les référent-es discriminations / harcèlement

Campus Le Havre  
[frederic.forte@esadhar.fr](mailto:frederic.forte@esadhar.fr)

Campus Rouen  
[beatrice.cussol@esadhar.fr](mailto:beatrice.cussol@esadhar.fr)

Faire un signalement par e-mail  
[ecoute@esadhar.fr](mailto:ecoute@esadhar.fr)



## Changement du prénom d'usage et reconnaissance du prénom d'usage

En 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a mis en place des initiatives pour lutter contre la haine et les discriminations anti-LGBT. Désormais, sans qu'il soit

nécessaire de modifier l'état civil auprès de la mairie, les étudiant-es peuvent adopter un changement de prénom d'usage sur divers documents, tels que la carte étudiante, le certificat de scolarité, l'adresse e-mail et les relevés de note.

Pour toute information sur les modalités de mise en œuvre, merci de contacter le service pédagogique.

## Services de santé

### Numéros d'urgence

#### Secours

Samu: **15**  
Urgences médicales: **116-117**  
Police: **17**  
Pompiers: **18**  
Appel d'urgence européen: **112**  
Appel d'urgence pour personnes sourdes et malentendantes: **114**  
Centre antipoison: **02 41 48 21 21**

### Services de santé

#### Urgences médicales Rouen

**Centre hospitalier universitaire Urgences adultes Charles-Nicolle**  
37, boulevard Gambetta,  
76000 Rouen  
02 32 88 82 51

**Urgences adultes Saint-Julien**  
02 32 88 65 65  
2, rue Guillaume-Lecoq,  
76140 Le Petit-Quevilly

#### Urgences médicales Le Havre

**Hôpital Flaubert**  
55 bis, rue Gustave-Flaubert,  
76600 Le Havre  
02 32 73 32 32

**Hôpital Jacques-Monod**  
29, avenue Pierre-Mendès-France,  
76290 Montivilliers  
02 32 73 34 16

**Clinique des Ormeaux**  
36, rue Marceau,  
76600 Le Havre  
02 32 74 32 74

## Soins : suivis et consultations santé, psychologiques, addictions, préventions, informations, orientations...

### Qare

Qare est un service de télémedecine gratuit et sans avance de frais, dont bénéficient tous-tes les étudiant-es de l'ésadhar. Pour pouvoir s'inscrire les étudiant-es reçoivent un e-mail d'activation de compte en début d'année.

**Attention, ne pas tenter de s'inscrire avant réception de l'e-mail d'activation (sinon vous ne pourrez pas bénéficier de la totale gratuité des frais de santé)!**

- Plus de cinquante spécialités disponibles (médecins généralistes, psychiatres, gynécologues...)
- Médecins disponibles en téléconsultation de 6 h à 23 h, 7j/7

En plus du service Qare, d'autres structures de soins sont accessibles aux étudiant-es :

### Dispositif Santé Psy étudiant

Les étudiante-s peuvent bénéficier de huit séances gratuites avec un psychologue. Ces séances sont cumulables avec celles proposées par le programme Mon soutien psy.

Renseignements

Rendez-vous

### CASP – Centre d'accueil et de soins psychiatriques – Rouen

Le CASP assure des consultations médicopsychologiques et sociales. L'accueil est sans rendez-vous ou sur rendez-vous dans les 24 à 48 h.

3, place de l'Église-Saint-Gervais,  
76000 Rouen

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h  
Tél. : 02 35 98 01 05

### Hôpital Pierre-Janet Unité d'accueil et de crise Le Havre

L'Unité d'accueil et de crise offre la possibilité de rencontrer dans l'urgence un psychiatre de garde tous les jours de l'année, 24 h/24.

47, rue de Tourneville, 76600 Le Havre  
Tél. : 02 32 73 39 40

## Le Planning familial

Information, écoute et orientation de toutes les personnes ayant des questions sur l'IVG, la contraception, les sexualités.

Appels anonymes et gratuits  
0800 08 11 11

## Fil Santé Jeunes

Répond aux questions de santé physique, mentale et sociale.

Tél. : 0 800 235 236

Pour les 12-25 ans, anonyme et gratuit, tous les jours de 9 h à 23 h

# Autres adresses utiles

## Logement étudiant hors Crous

### AHLOET – Le Havre

AHLOET est une association havraise qui met en relation les propriétaires avec les étudiant-es des établissements d'enseignement supérieur. Service gratuit.

### Logeo Seine Le Havre & Rouen

Logeo Seine est un service qui permet de trouver une colocation clés en main à bas prix et sans frais d'agence à destination des étudiant-es en Normandie.

139, Cours de la République, 76600  
Le Havre

Du lundi au vendredi de 8 h 30  
à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Tél. : 02 78 34 11 11

E-mail: [coloc@logeo.fr](mailto:coloc@logeo.fr)

## Partageons un Havre Le Havre

Le logement intergénérationnel

Tél. : 09 79 71 48 98

E-mail:  
[contact@partageonsunhavre.org](mailto:contact@partageonsunhavre.org)

## Le CLHAJ 76 Le Havre et Rouen

Le CLHAJ 76 (Comité pour le logement et l'habitat des jeunes de Seine-Maritime) est une association qui conseille et propose des logements aux jeunes de 16 à 30 ans qu'importent leur situation sociale, professionnelle et familiale.

Tél. : 02 35 19 69 76

## La Carte des colocs

### – Le Havre et Rouen

Service gratuit qui permet de trouver une colocation dans la ville souhaitée. Le site permet d'être mis en contact avec les propriétaires ou l'agence.

### Les résidences étudiantes privées au Havre

- Résidence [Cosy&Study](#)
- Résidence [Twenty Campus](#)
- Résidence [Student Factory](#)

### Les résidences étudiantes privées à Rouen

- [Neoresid](#)
- [Gambetta et Corneille](#)
- [Mascf](#)

## Jobs étudiants

Vous pouvez candidater aux offres d'emploi proposées

- par l'école (mission, service civique, tutorat, etc.)
- par les partenaires culturels de l'ésadhar (médiation, accueil pour des spectacles, etc.)
- sur d'autres sites permettant de cibler les offres d'emplois en Normandie : [Infos jeunes Normandie](#), [Plateforme Jobaviz du Crous](#), [ProfilCulture](#)

# Engagement étudiant

L'ésadhar encourage l'engagement et les projets étudiants.

## S'engager dans les instances

Les élections ont lieu en début d'année.

Pour participer aux instances de l'école, vous pouvez :

- être élu-e au Conseil d'administration (un-e étudiant-e par campus)
- être élu-e au Conseil de la pédagogie et de la vie étudiante (deux étudiant-es par campus)
- être délégué-e d'année (présent-e au Conseil de perfectionnement)

Pour plus de renseignements sur les procédures, contacter le service pédagogique.

## S'engager dans les réseaux des écoles d'art

L'ésadhar est membre de plusieurs réseaux fédérant les écoles d'art, dont :

- l'ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques)
- l'ELIA (European League of Institutes of the Arts)

Ces réseaux permettent la bonne circulation des informations et portent une voix plus forte et unie sur les enjeux actuels des écoles d'art en France et en Europe.

Les étudiant-es peuvent prendre part aux activités de l'ANdÉA en :

- étant élu-es (l'élection se déroule en octobre) et ainsi représenter une voix étudiante
- se portant candidat-es pour siéger au conseil d'administration

## S'engager pour transmettre : le tutorat

Le tutorat offre la possibilité à chacun-e de transmettre savoirs et compétences spécifiques à d'autres étudiant-es. L'engagement repose sur quatre heures hebdomadaires rémunérées sur un total de vingt-huit semaines.

La répartition des permanences se fait en accord avec la direction des études de chaque campus.

### Renseignements

Campus Le Havre  
[tiphanie.dragaut@esadhar.fr](mailto:tiphanie.dragaut@esadhar.fr)

Campus Rouen  
[marie-jose.ourtilane@esadhar.fr](mailto:marie-jose.ourtilane@esadhar.fr)

## Initiatives étudiantes

### Les BDE

Les deux campus disposent d'un bureau des étudiant-es (BDE). Les BDE sont des associations loi 1901 où les membres sont élu-es une fois par an. Ils reposent sur l'engagement et l'initiative des étudiant-es. À l'écoute des étudiant-es et passerelle potentielle avec d'autres interlocuteur-rices, le BDE crée du lien, promeut les travaux des étudiant-es et participe à l'animation de la vie de campus. Son rôle est de proposer des événements, expositions, repas, soirées et d'élaborer des projets améliorant la vie de campus.

#### BDE Le Havre

[le Gabarit graphique](mailto:legabaritgraphique@outlook.com)  
([legabaritgraphique@outlook.com](mailto:legabaritgraphique@outlook.com))

#### BDE Rouen

Dissidence Technique  
([dissidence.technique@gmail.com](mailto:dissidence.technique@gmail.com))

## Le Moulin – Le Havre

Le Moulin est la cafétéria du campus Le Havre. Pensé et conçu par les étudiant-es du parcours Environnements et Situations Publiques accompagnés de leurs professeur-es, cet espace est envisagé comme un outil de recherche autour de la convivialité et de la nourriture.

## Les récupérathèques

Les récupérathèques des deux campus sont des espaces autonomes et coopératifs dédiés à l'échange de matériaux de réemploi. Créées à l'initiative des étudiant-es, elles sont autogérées. Les équipes sont constituées à chaque début d'année.

### Pour participer et s'engager, contacter

[pedagogie.lh@esadhar.fr](mailto:pedagogie.lh@esadhar.fr)  
[pedagogie.rouen@esadhar.fr](mailto:pedagogie.rouen@esadhar.fr)

# L'organisation des études

L'organisation des études à l'ésadhar est régie par le décret no 88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe).

Les études en art et en design se déploient en deux cycles. Le cycle 1 composé de six semestres est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA) valant grade de licence. Le cycle 2, composé de quatre semestres, est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) valant grade de master.

L'objectif du premier cycle est l'acquisition d'outils pratiques et théoriques fondamentaux en vue de la construction d'un début de parcours personnel dans le champ de la création contemporaine.

Le deuxième cycle est organisé autour de l'approfondissement des acquis du premier cycle. L'étudiant-e est capable d'affirmer un positionnement artistique singulier, à la fois bâti sur la maîtrise d'outils et de méthodes adaptés à son projet personnel, et soutenu par un socle de références exigeantes.

# Unités d'enseignements

Chaque semestre se compose de trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, ateliers de recherche et création (arc), studios, séminaires et workshops. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur et facilite les échanges entre établissements), les unités d'enseignements sont validées par des « crédits européens », désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

## Cycle 1

### Année 1 ART et DESIGN GRAPHIQUE ET INTERACTIVITÉ

Unités d'enseignements	Semestre 1	Semestre 2
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	18	16
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	10
Bilan du travail plastique et théorique	2	4
Crédits	30 crédits	30 crédits

*L'ensemble des 60 crédits est nécessaire pour le passage en deuxième année.*

### Année 2 ART et DESIGN GRAPHIQUE ET INTERACTIVITÉ

Unités d'enseignements	Semestre 3	Semestre 4
Méthodologie, techniques et mises en œuvre	16	14
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
Recherches et expérimentations	2	4
Bilan	4	4
Crédits	30 crédits	30 crédits

### Année 3 ART et DESIGN GRAPHIQUE ET INTERACTIVITÉ

Unités d'enseignements	Semestre 5	Semestre 6
Méthodologie, techniques et mises en œuvre	12	4
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
Recherches personnelles plastiques	6	4
Bilan (semestre 5) et diplôme (semestre 6)	4	15
Stage		2
Crédits	30 crédits	30 crédits

***Durant le cycle 1, le stage peut avoir lieu sur plusieurs périodes :***

***→ à la fin du semestre 3***

***→ au cours du semestre 4, 5 ou 6***

***Les crédits de stage sont attribués jusqu'à la fin du semestre 6 pour les étudiant-es qui l'effectueraient après leur diplôme.***

## Cycle 2

### Année 4

Unités d'enseignements	Semestre 7	Semestre 8
Projet plastique Prospective, méthodologie, production	20	20
Initiation à la recherche Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	9	9
Langue étrangère	1	1
Crédits	30 crédits	30 crédits

**240 crédits sont requis pour le passage en semestre 9.**

**Un seuil de 228 crédits est nécessaire pour être admis aux rattrapages.**

### Année 5

Unités d'enseignements	Semestre 9	Semestre 10
Mise en forme du projet personnel	10	
Méthodologie de la recherche	20	
Épreuves du diplôme	Mémoire : 5	Travail plastique : 25

## Obtention des crédits et validation des semestres

Chaque semestre, les étudiant-es acquièrent des crédits ECTS nécessaires au passage en année supérieure. Les ECTS facilitent la mobilité étudiante en permettant le transfert des acquis des étudiant-es d'un établissement européen à l'autre.

Un ECTS est insécable. Pour valider une unité d'enseignement (UE), les étudiant-es doivent avoir obtenu la moyenne dans chacun des cours composant l'UE, faute de quoi il y a nécessairement rattrapage. Pour valider un semestre, l'étudiant-e doit avoir validé 30 crédits.

Des modalités d'évaluation sont définies pour chaque unité d'enseignement. Il peut s'agir :

- d'une évaluation continue qui prend en compte l'engagement personnel de l'étudiant-e, son assiduité et la qualité des réalisations au regard des intentions
- d'une évaluation sous la forme d'un exercice nécessitant un rendu
- d'un bilan à la fin de chaque semestre

Ce bilan auquel assiste un collègue composé du/de la coordinateur-riche et de deux autres professeur-es est une présentation sous forme d'accrochage des travaux réalisés pendant le semestre.

Chaque année est placée sous la responsabilité d'un-e professeur-e coordinateur-riche.

Relais entre les étudiant-es, l'administration et les autres professeur-es, les coordinateur-rices créent une relation privilégiée et un rapport de confiance avec les étudiant-es en veillant à la place de chacun-e. Les coordinateur-rices instaurent une dynamique de groupe au sein de la promotion et ont un rôle de référent-es dans l'organisation pédagogique afin de :

- assurer l'accueil des étudiant-es lors de la prérentrée, de veiller aux conditions matérielles de travail des étudiant-es et à leur bonne installation dans leurs ateliers
- organiser l'élection du/de la délégué-e des étudiant-es de l'année et de communiquer les résultats à l'administration et au secrétariat pédagogique
- effectuer le suivi du relevé de notes selon les critères ECTS et de participer à la commission d'attribution des crédits à chacun des semestres
- établir un calendrier de rattrapage des notes et crédits, à la suite de la commission semestrielle d'attribution des crédits
- travailler en étroite relation avec la direction des études et d'évoquer avec elle des difficultés éventuelles rencontrées par l'étudiant-e (absences, problèmes de santé, situation personnelle...) ou par le groupe
- constituer les jurys de bilans et proposer des personnalités à même de composer les jurys de diplômes
- assurer la bonne tenue des ateliers des étudiant-es de son année (rangement, propreté, respect des règles sanitaires et écologiques, etc.)
- effectuer le suivi du travail personnel de chaque étudiant-e
- veiller à l'assiduité des étudiant-es à l'ensemble des cours ou ateliers

## **Les délégué-es d'année**

En début d'année, les étudiant-es désignent les deux délégué-es qui assureront le lien entre les étudiant-es, l'équipe pédagogique et l'administration de l'école.

Parmi ces délégué-es, certain-es sont élu-es pour participer aux instances pédagogiques et de gouvernance de l'école.

## **Le conseil semestriel d'attribution des crédits**

Il a pour mission de vérifier, en fin de semestre, que chaque étudiant-e a bien la moyenne dans chaque unité d'enseignement. Il valide tous les crédits requis, et permet l'inscription dans le semestre supérieur. Il se compose des coordinateur-rices, des directrices des études et/ou des secrétaires pédagogiques.

L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ses 30 crédits se voit donner la possibilité de rattraper les ECTS qui lui manquent avant le semestre suivant.

Le règlement concernant l'organisation des études (attribution des crédits, validation des unités d'enseignement, acquisition des crédits manquants...) est détaillé dans le document « Règlement des études », téléchargeable sur le site internet de l'ésadhar.

## **Aménagement de scolarité**

Les étudiant-es peuvent solliciter une dispense d'assiduité sous réserve de l'approbation des professeur-es concerné-es et de la direction des études. La demande doit être justifiée par la situation de l'étudiant-e (contrat de travail, certificat médical, etc.).

## **La commission de mobilité interne**

Les étudiant-es souhaitant changer d'option doivent en informer leur professeur-e coordinateur-riche et présenter un dossier devant la commission de mobilité interne.

Il est à noter qu'en cas d'échec en première année, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à redoubler dans une autre option.

## La commission de passage

L'admission en quatrième année n'est pas automatique. Tout étudiant-e de 3<sup>e</sup> année souhaitant poursuivre en cycle 2 doit constituer un dossier de candidature.

Les dossiers sont à déposer en ligne sur le serveur de l'école.

L'admission est soumise à :

→ l'obtention du DNA

→ un avis favorable de la commission de passage

La commission de passage est composée des directrices des études, des secrétaires pédagogiques, des professeur-es coordinateur-rices et d'au moins un-e autre professeur-e du département concerné.

Les étudiant-es ayant obtenu leur DNA avec les félicitations sont automatiquement admis-es en second cycle.

# Organisation des diplômes

## Le Diplôme National d'Art (DNA)

Le DNA vient sanctionner les trois années d'études du cycle 1. C'est un diplôme d'enseignement supérieur inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau 6, conférant le grade de licence. L'inscription au passage du DNA n'est pas automatique, c'est une décision commune de l'équipe pédagogique et de l'étudiant-e.

Pour se présenter aux épreuves (qui se déroulent en général dans le courant du mois de juin), les étudiant-es doivent avoir obtenu 165 crédits. L'obtention du DNA donne lieu à l'attribution de 15 crédits, ce qui porte à 180 crédits l'ensemble de ces trois années. Aucun-e candidat-e ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNA.

Le jury du DNA comprend trois membres : deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement et le-la professeur-e coordinateur-riche d'année.

L'épreuve du DNA, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet personnel constitué d'une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit (le mémoire de troisième année).

Les travaux plastiques sont présentés sous la forme d'un accrochage, il s'agit d'une sélection de travaux réalisés durant la troisième année et qui témoignent d'un positionnement artistique singulier.

Le mémoire de troisième année est consulté au moment de la présentation du travail plastique. Cette formalisation permet à l'étudiant-e de contextualiser sa démarche et ses productions, notamment lors de sa présentation orale du diplôme. Il est conçu comme un prolongement du projet personnel, dans le cadre duquel l'écriture joue un rôle déterminant, mais non exclusif. Il se présente sous la forme



d'un livre expérimental et est réalisé avec les médiums les plus en adéquation avec les recherches de chaque étudiant-e.

L'évaluation s'appuie sur quatre critères :

- présentation formelle et critique des travaux
- origine et évolution du projet
- inscription culturelle du travail (pertinence des références et diversité des connaissances)
- qualité des réalisations

Chacun de ces critères est noté sur 5. Une moyenne de 10 est nécessaire pour l'obtention du diplôme. Une mention peut être attribuée à partir d'une note de 14. Les félicitations du jury sont données aux candidat-es dont la note atteint ou dépasse 16.

## **Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)**

Le DNSEP vient sanctionner les deux années d'études qui constituent le cycle 2. C'est un diplôme d'enseignement supérieur inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau 7, conférant le grade de master.

Pour se présenter aux épreuves, les étudiant-es doivent avoir obtenu 90 crédits à l'issue du semestre 9 (soit 270 crédits sur l'ensemble des deux cycles). L'obtention du DNSEP donne lieu à l'attribution de 30 crédits, ce qui porte à 120 crédits l'ensemble de ces deux années (soit 300 crédits sur l'ensemble des deux cycles). Aucun-e candidat-e ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNSEP.

Le jury du DNSEP est constitué de cinq membres : quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement (dont un-e docteur-e) et le-la coordinateur-riche d'année.

Le jury de soutenance du mémoire comprend le-la professeur-e référent-e choisi-e par l'étudiant-e, et l'une des quatre personnalités qualifiées.

Le passage du DNSEP est constitué de deux épreuves : la soutenance du mémoire (qui a lieu généralement courant du mois de mars), et la présentation du projet plastique (généralement courant du mois de juin).

À l'issue de la soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, le jury de soutenance établit un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du diplôme.

Le mémoire de master est un travail de réflexion et d'analyse à partir d'une thématique définie par l'étudiant-e, en regard de son projet personnel plastique. Il est attendu de l'étudiant-e d'être capable d'annoncer une problématique et d'en exposer les enjeux, tout en opérant une prise de distance critique. Le mémoire démontre sa faculté à mettre en forme une pensée et à engager une réflexion singulière.

L'épreuve de présentation du travail plastique, d'une durée de quarante minutes, prend la forme d'un accrochage et est ouverte au public. L'étudiant-e conçoit et réalise son projet personnel durant ses deux années de master, en cohérence avec ses recherches artistiques déjà entamées. Ce travail implique une documentation rigoureuse et une description détaillée du processus de recherche afin de constituer une argumentation solide, présentée lors de la soutenance du diplôme.

À l'issue de l'épreuve de présentation du travail plastique, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance de mémoire. Il délivre les crédits correspondant au travail plastique (25 crédits) et au mémoire (5 crédits).

L'évaluation s'appuie sur quatre critères :

- présentation formelle et critique des travaux
- origine et évolution du projet
- inscription culturelle du travail (pertinence des références et diversité des connaissances)
- qualité des réalisations

Chacun de ces critères est noté sur 5. Une moyenne de 10 est nécessaire pour l'obtention du diplôme. Une mention peut être attribuée à partir d'une note de 14. Les félicitations du jury sont données aux candidat-es dont la note atteint ou dépasse 16.

## Aides aux diplômes

Une aide financière est apportée à l'ensemble des étudiant-es pour soutenir la présentation des diplômes. Pour plus de renseignements sur les modalités, contactez le secrétariat pédagogique.

Montants des aides à partir de 2024/2025 :

- DNA, 100 euros
- DNSEP, 150 euros
- création littéraire, 75 euros

## Les stages

Les stages font partie intégrante du cursus :

- au minimum, un stage doit être effectué par cycle
- ils peuvent être suivis dans une structure culturelle, une entreprise, auprès d'un-e artiste, etc.
- il est vivement conseillé de le planifier pendant les vacances d'été.

En cycle 1, un stage de deux semaines (au minimum 70 heures) est obligatoire. Validé officiellement en troisième année, il est recommandé de le faire dès la deuxième année.

En cycle 2, un stage d'un mois (au minimum 140 heures) est obligatoire. Il doit être effectué avant la fin de la quatrième année (juin). Il peut être réalisé durant les vacances d'été entre la troisième et la quatrième année.

- Le stage doit avoir lieu à l'extérieur de l'école.
- La convention doit être signée avant le 30 juin pour les stages pendant les vacances d'été.
- Attention : les étudiant-es de 5<sup>e</sup> année ne disposent du statut étudiant que jusqu'au 31 août. L'ésadhar ne peut signer une convention qu'à condition que le stage ne dépasse pas cette date.
- Le stage peut avoir lieu à l'étranger. Dans ce cas il est possible de solliciter une bourse Erasmus+ (merci de contacter le service international de l'ésadhar).

## Convention de stage

Une convention de stage doit être établie avant le stage. Un modèle de convention est disponible sur le site de l'ésadhar.

La convention, en trois exemplaires, est signée par :

- l'étudiant-e
- le-la professeur-e coordinateur-riche qui valide ce stage
- le-la maître de stage qui reçoit le stagiaire
- la direction de l'ésadhar (ou sa représentante)

Puis elle doit être remise au secrétariat pédagogique du campus de l'étudiant-e.

## Rapport de stage

Le rapport de stage est validé par le-la professeur-e coordinateur-riche d'année.

Ce document peut être présenté en version numérique ou papier.

Les rapports de stage sont évalués selon un barème d'évaluation commun, tenant compte de la capacité de l'étudiant-e à prendre du recul sur son expérience professionnelle et de la qualité de l'expression écrite. Ce barème est détaillé dans le document « Plan pour rapport de stage », disponible sur le site de l'ésadhar.

Les stages de 70 heures ou 140 heures peuvent être morcelés (plusieurs structures possibles). Dans ce cas, il ne faut rendre qu'un seul rapport de stage, compilant toutes les expériences.

Les rapports de stages doivent être rendus au maximum un mois avant les diplômes.

## La mobilité internationale

Elle est encouragée dès la deuxième année. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (un semestre ou une année), ou d'un stage (deux mois au minimum). Il concerne en priorité les étudiant-es des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années. Les modalités sont présentées dans la rubrique Relations internationales.

# La recherche

L'ésadhar contribue par ses nombreuses activités de recherche à ouvrir des pistes d'exploration pratique et critique dans le champ de l'art et du design. La recherche nourrit le parcours d'études en conjuguant l'expérimentation, la pratique artistique et la réflexion théorique. Il s'agit de faire de l'alliance entre forme et pensée un processus inédit passant par la conception, la production, la diffusion et la réception. La recherche en art invente à tout moment ses propres dispositifs au-delà des frontières disciplinaires. En étroite collaboration avec la pédagogie, les activités de recherche constituent un espace de travail et de réflexion qui occupe une place importante dans les formations proposées par l'ésadhar, notamment au niveau master.

L'unité de recherche ésadhar est référencée au sein du Répertoire national des structures de recherche du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les différents groupes de recherche développent l'expérimentation à la jonction des techniques plastiques traditionnelles et des technologies du numérique ; les pratiques artistiques de cocréation et socialement engagées ; l'innovation dans les pratiques éditoriales ; les pratiques artisanales en lien avec les nouvelles matérialités.

L'école fait connaître ses travaux de recherche par des journées d'étude, expositions, rencontres et publications. La revue thématique annuelle ard – Art Recherche Design propose des articles scientifiques et des formats de publications plus expérimentaux.

## RADIAN

Le programme doctoral RADIAN allie étroitement recherche et création artistique. Il s'adresse à des candidat-es titulaires d'un diplôme de niveau master engagé-es par leur pratique sur la scène de la création contemporaine. Il repose sur un modèle innovant qui envisage la recherche en art, design graphique, création littéraire et architecture par la pratique et qui place l'œuvre et le processus de création au cœur du travail de doctorant-e, en dialogue avec une recherche académique.

Le doctorat RADIAN est porté depuis 2018 conjointement par l'ésadhar, l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie et l'école doctorale 558 Normandie Humanités. Le programme doctoral RADIAN est soutenu par la Région Normandie et le ministère de la Culture

## Résidence de recherche en pratiques curatoriales

La résidence Grand'Mare est un programme de recherche curatoriale installé sur le campus de Rouen. Pendant un an, il permet à un-e curateur-riche d'expérimenter avec un groupe d'étudiant-es des pratiques de cocréation. À travers ce programme, l'ésadhar interroge les pratiques artistiques dans un contexte social et développer une approche consciente et éthique de l'engagement de l'artiste dans la cité.

La résidence Grand'Mare est portée par l'ésadhar en partenariat avec C-E-A (association française des commissaires d'exposition) et le centre André-Malraux, avec le soutien de la DRAC Normandie, de la Ville de Rouen et de la Région Normandie.

Première lauréate en 2023-2024, Virginie Bobin a proposé « Faire avec ». Il s'agit d'un programme curatorial ouvert aux étudiant-es qui s'est concrétisé par :

- une journée d'étude sur les pratiques artistiques socialement engagées ;
- des workshops autour de l'alimentation, ses enjeux sociaux, politiques, économiques et affectifs ;
- une journée de restitution du travail mené avec le CFA métiers de bouche et les étudiant-es réunissait les différents publics du quartier de la Grand-Mare. Un livre de recettes participatives a également été publié.

L'ésadhar accueille Lilia Demuro, commissaire invité-e en 2024-2025.

**Pour toute information complémentaire, contacter**  
[marie-jose.ourtilane@esadhar.fr](mailto:marie-jose.ourtilane@esadhar.fr)

# Relations internationales

L'ésadhar déploie une ouverture à l'international à travers un environnement d'étude multilingue, une équipe pédagogique composée de professeur-es internationaux-ales, de modules d'enseignements théoriques et pratiques qui se déroulent en anglais, des expositions et des projets transnationaux.

L'ésadhar est membre actif d'ELIA (European League of Institutes of the Arts), et participe à des événements internationaux et des projets de coopération qui contribuent à l'ouverture de l'école sur le monde.

L'ésadhar participe et anime EuroFabrique, un réseau interdisciplinaire composé de 58 écoles d'art européennes et 588 étudiant-es, des institutions culturelles et des partenaires politiques de 17 pays européens. Ce programme de travail et événement récurrent propose des formats éphémères d'échanges et de créations, des tables rondes, des *think camps*, des ateliers pratiques, des conférences, etc., dans différents pays européens. L'objectif est d'expérimenter « un vivre ensemble européen », d'interroger certains aspects de l'identité européenne ou ses problématiques actuelles, tels que le langage, l'hospitalité, la crise environnementale, le folklore ou la montée des extrêmes, dessinant collectivement les contours d'un nouvel imaginaire commun et permettant d'entamer un débat sur l'avenir de l'Europe. Depuis l'événement fondateur au Grand Palais à Paris en 2022, EuroFabrique essaime régulièrement des rendez-vous au travers l'Europe : à Cluj en Roumanie en mai 2023, à Chaumont avec le *design camp* en février 2024, et pendant la Biennale de Cerveira au Portugal, en septembre 2024, avec un *think camp*.

L'ésadhar développe un réseau de plus d'une trentaine d'écoles et structures partenaires permettant aux étudiant-es et à l'équipe enseignante d'effectuer des séjours d'étude ou de formation dans le monde entier. Les étudiant-es ont la possibilité de partir en deuxième ou en quatrième année. L'ésadhar accueille aussi régulièrement des étudiant-es venu-es d'ailleurs.

## Les partenariats universitaires

L'ésadhar développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus+, soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Il existe de nombreuses possibilités d'échanges et si un-e étudiant-e souhaite faire un semestre d'étude dans un établissement non-partenaire l'ésadhar l'accompagne dans les démarches nécessaires.

# La mobilité internationale

## Partir en mobilité

Les séjours à l'étranger permettent d'être au contact d'autres réalités, d'autres formes et méthodologies artistiques, d'acquérir de nouvelles compétences et références, en améliorant les capacités de communication ainsi que l'ouverture au monde.

À l'ésadhar, la mobilité est encouragée dès la deuxième année et concerne en priorité les étudiant-es des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années. Le séjour à l'international se fait dans le cadre d'un échange avec un établissement d'enseignement supérieur (un semestre ou une année), ou d'un stage (deux mois au minimum pour bénéficier d'une bourse Erasmus+).

Il est possible pour les étudiant-es parti-es en cycle 1 d'effectuer une seconde mobilité en cycle 2.

Afin d'accompagner les étudiant-es dans leur projet de mobilité, il est possible de bénéficier d'une bourse Erasmus+ dont le montant varie selon les destinations. Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité sont présentés et validés par la personne responsable des relations internationales. Elle accompagne l'étudiant-e dans la constitution du dossier de candidature qui sera transmis à l'établissement concerné. Les critères de sélection étant différents d'un établissement à l'autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et sur la procédure à respecter. Il appartient aux étudiant-es de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d'une année à l'autre.

**Une réunion d'information sur la mobilité internationale est organisée au début de chaque semestre et donne lieu à la présentation des modalités, des procédures et des calendriers.**

Les étudiant-es de l'ésadhar qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrit-es à l'ésadhar. Les étudiant-es s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et reçoivent une Léocarte.

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet un relevé de notes aux étudiant-es qu'ils-elles doivent transmettre à l'ésadhar afin de faire valider les crédits obtenus.

## Venir en mobilité

L'ésadhar accueille des étudiant-es du monde entier en échange pour un ou deux semestres.

L'inscription pédagogique est obligatoire pour tous-tes les étudiant-es en échange, afin, entre d'autre, d'obtenir une Léocarte. La souscription à une assurance de responsabilité civile est obligatoire.

Les étudiant-es accueilli-es dans le cadre d'une convention bilatérale ou d'un accord Erasmus+ sont exonéré-es des frais d'inscription.

En fin de mobilité, l'ésadhar remet aux étudiant-es un relevé de notes (exprimé en ECTS), afin qu'ils-elles fassent valider les études faites à l'ésadhar auprès de leur établissement d'origine.

L'ésadhar propose des cours de perfectionnement de langue française qui ont lieu à l'université du Havre ou de Rouen.

Les modalités de candidature pour venir en échange à l'ésadhar sont détaillées sur le site internet de l'école.

Pour toute information complémentaire : [international@esadhar.fr](mailto:international@esadhar.fr)

# Profession artiste

L'ésadhar souhaite préparer au mieux les jeunes artistes et créateur-rices à s'insérer dans leur activité professionnelle en leur donnant les clés de la création de leur activité, et en favorisant rencontres et échanges avec des personnalités ressources du secteur.

À l'ésadhar, la professionnalisation a lieu tout au long des études. Dès la première année, les étudiant-es sont initié-es aux techniques de l'accrochage, à la recherche documentaire et bibliographique et à la médiation. À partir de la deuxième année la présentation écrite et orale du travail fait l'objet d'enseignements spécifiques. Lors de la troisième année et tout au long du cycle 2, des enseignements comme Studio Pro proposent des ateliers et rencontres permettant avec un-e intervenant-e spécialisé-e d'approfondir un champ particulier lié à la professionnalisation (contexte culturel et institutionnel, conditions de production et de présentation d'œuvres, communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière, marché de l'art, le droit d'auteur, le statut artiste-auteur, etc.).

Avec Rose Sélavy, l'ésadhar déploie un programme spécifique à destination des étudiant-es dès la troisième année et des jeunes diplômé-es : rencontres, conférences, expositions, ateliers pratiques, voyages d'études, journées professionnelles et résidences à destination des alumni.

Après l'école, l'ésadhar permet à ses diplômé·es de prendre part à des programmes de résidences et expositions tels que :

- l'exposition des diplômé·es en partenariat avec le réseau régional et national des acteurs culturels ;
- la Résidence d'été, résidence proposée par l'ésadhar et la galerie Duchamp en partenariat avec la Cité internationale des arts et le Palais de Tokyo ;
- la résidence de création littéraire pour jeunes auteur·rices à Medellín en Colombie, portée par l'ésadhar et l'université Le Havre Normandie, en partenariat avec l'Alliance française de Medellín et la Ville du Havre ;
- l'atelier du fort de Tourneville, dispositif de résidences porté par la Ville du Havre en collaboration avec l'ésadhar, Un Été au Havre et Le Portique ;
- des temps de résidence dans les ateliers techniques ouverts aux alumni, sur projet, afin de soutenir le développement de leur activité professionnelle.

# Partenariats



L'action, l'engagement et la professionnalisation sont au centre de la pédagogie de l'ésadhar, et ce, dès la première année. Les formations s'organisent à partir de projets et de partenariats entrepris au niveau local, national et international avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, des structures culturelles et des entreprises. Des workshops autour de commandes concrètes se déroulent, à de nombreuses occasions, dans et hors les murs de l'école. L'ésadhar est notamment étroitement associée à la manifestation Un Été au Havre. Chaque année, les étudiant-es sont accompagnés-es dans le développement d'un projet pour la saison à venir. Le projet lauréat est ensuite produit et diffusé aux côtés d'artistes de renommée internationale.

#### **L'ésadhar collabore avec différents établissements d'enseignement supérieur**

- Université Le Havre Normandie
- Université de Rouen-Normandie
- EM Normandie
- École nationale supérieure maritime
- Institut national des sciences appliquées de Rouen
- Sciences Po Le Havre
- École 42
- Collège de France
- École des hautes études en sciences sociales
- École pratique des hautes études
  - Université PSL
- École nationale supérieure d'architecture de Normandie
- École supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg
- École des beaux-arts de Marseille
- École supérieure d'art et design
  - Grenoble-Valence
- Accademia di belle arti di Palermo

#### **Partenaires culturels**

- Frac Normandie
- Le Signe, centre national du graphisme
- Un Été Au Havre
- Imec, Institut mémoires de l'édition contemporaine
- AURH – Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine
- MABA, Fondation des Artistes
- EuroFabrique
- Palais de Tokyo
- Cité internationale des arts de Paris
- Galerie Duchamp, Yvetot
- Centre dramatique national de Normandie-Rouen
- Le Volcan, scène nationale du Havre
- Le Phare, centre chorégraphique national du Havre
- Maison des arts Agnès-Varda
- Le Point du Jour, centre d'art/éditeur
- Le Portique, centre régional d'art contemporain
- Le SHED, centre d'art contemporain de Normandie
- Maison des Arts Solange-Baudoux
- Musée d'art moderne André Malraux
  - MuMa Le Havre

- Réunion des Musées métropolitains de Rouen Normandie
- Alliance française de Medellín (Colombie)
- Alliance française de Cluj (Roumanie)
- C-E-A/Association française des commissaires d'exposition
- Grand Chantier, réseau multiacteur du réemploi
- Pépinière du Fort de Tourneville
- Festival Béton
- Hatch, galerie du livre et de l'objet imprimé

#### **L'ésadhar s'investit dans plusieurs réseaux professionnels nationaux et internationaux de l'enseignement et de la culture**

- ANdÉA, Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques
- ELIA, European League of Institutes of the Arts
- RN13BIS, art contemporain en Normandie
- RROUEN, Réseau arts visuels Rouen métropole
- Normandie Université, la Communauté d'Universités et Établissements normande (ComUE)
- CHEERS, Conférence havraise des établissements d'enseignement et de recherche du supérieur
- ANÉAT, Association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs
- BEAR, Bibliothèques d'écoles d'art en réseau

Une réunion d'information sur la mobilité internationale est organisée au début de chaque semestre et donne lieu à la présentation des modalités, des procédures et des calendriers.

Les étudiant-es de l'ésadhar qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrit-es à l'ésadhar. Les étudiant-es s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et reçoivent une Léocarte.

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet un relevé de notes aux étudiant-es qu'ils-elles doivent transmettre à l'ésadhar afin de faire valider les crédits obtenus.

# Programmation culturelle

L'ésadhar est un acteur culturel engagé dans le soutien à la création contemporaine. En lien direct avec les contenus pédagogiques de ses formations, l'établissement organise et accueille tout au long de l'année des expositions, journées d'étude, conférences, séminaires dans et hors les murs. L'ésadhar participe à des festivals et des salons, et accueille également des événements culturels ouverts à tous·tes en partenariat avec différents réseaux et structures de l'enseignement supérieur, des arts visuels, du spectacle vivant, du cinéma, de la littérature, de la danse, des musiques actuelles, etc.

Les événements culturels sont autant de sources d'inspiration dans le parcours des étudiant·es et d'occasions de rencontrer des professionnel·les de la culture, que des moments permettant à l'ensemble des usager·ères de l'établissement de découvrir les recherches en cours au sein de l'école.

Les étudiant·es sont vivement encouragé·es à assister aux événements organisés tout au long de l'année par les partenaires culturels de l'ésadhar (conférences, vernissages, expositions, etc.).

L'ésadhar dispose d'une collection de plus de 850 œuvres graphiques. Initialement diffusée par l'artothèque de l'ésadhar, la collection est aujourd'hui accessible depuis l'artothèque de la Maison des arts Agnès-Varda à Grand-Quevilly.

# TALKS!

Un cycle de conférences qui permet à la fois de rencontrer des acteur·rices du monde de l'art, d'échanger sur des pratiques artistiques et des usages, et de soutenir la professionnalisation des étudiant·es et alumni. Ce temps d'échange propose des discussions participatives, ouvertes à tous·tes.

Campus Le Havre: le mercredi à 18 h

Campus Rouen: le jeudi à 17 h

## Programme campus Le Havre

### 2024

- 9 octobre: Singeon, illustrateur
- 30 octobre: Dorothé de Montfreid, dessinatrice et écrivaine
- 13 novembre: Marie Queau, photographe

### 2025

- 15 janvier: Betty Bone, illustratrice (modératrice Cécilia Lematayer, Festival « le Goût des autres »)
- 29 janvier: Cécile Canut, réalisatrice et sociolinguiste
- 19 mars: WIP office, atelier de design graphique
- 26 mars: Marc Gijzen, lithographe
- 02 avril: Marie Longhy, designer, sérigraphie ou Sylvain Descazot & Mathieu Lautrédox, écodesigners

## Programme campus Rouen

### 2024

- 17 octobre: Magali Seille, Docteurs en neurosciences, spécialiste des questions liées à la vision

et notamment des relation vision / esthétique / art, conférence proposée par Corinne Laouès

- 28 novembre: Sophie Orlando, autrice, historienne de l'art et chercheuse, rencontre avec les étudiants proposée par Béatrice Lussol et suivi d'une conférence
- 19 décembre: Miquel Mont, artiste, rencontre avec les étudiants, proposée Miguel Angel Molina et suivi d'une conférence

### 2025

- 6 février: Cécile Bouffard, artiste, rencontre avec les étudiants proposée par Béatrice Lussol et suivi d'une conférence

### *En attente de date*

- *Euridice Kala, artiste, conférence proposée par Katja Gentric*
- *Le collectif Modèles vivant.e, rencontre avec les étudiants, proposé par Béatrice Lussol*
- *Mars: Yannick Vernet, spécialiste des nouveaux médias et cultures numériques, conférence, proposée par Lionel Bayol-thémine*

# La galerie 65 Campus Le Havre

La galerie de l'école est à la fois conçue comme un espace d'exposition et de recherche, et une plateforme de professionnalisation. Elle permet aux étudiant·es d'initier ou de participer à des projets artistiques aux multiples formes d'expressions contemporaines: expositions, lectures, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. La galerie est également destinée à accompagner la professionnalisation des étudiant·es et des diplômé·es de l'ésadhar en leur permettant de se confronter aux pratiques du commissariat, du montage d'exposition et de la médiation. La programmation artistique s'articule autour d'expositions d'artistes et de graphistes reconnu·es.

# Séminaires 2024 - 2025

L'ésadhar organise un à deux séminaires de recherche par an. Pensés pour les étudiant-es et ouverts aux publics extérieurs, les séminaires traitent des questions artistiques contemporaines. Des intervenant-es sont invité-es afin d'offrir des temps d'échanges privilégiés avec les étudiant-es.

## Programme campus Le Havre

### Début décembre 2024

Plusieurs Masterclasses sur les pratiques artistiques dans l'espace public, organisée par Heiko Hansen et Helen Evans en partenariat avec le Muthesius Kunsthochschule (Kiel).

### Février 2025

Journée d'étude sur la pratique contemporaine du graphisme, organisée par Vanina Pinter et les étudiant-es des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, en partenariat avec le Centre national des arts plastiques.

### Mi-mai 2025

Journée d'étude sur les films expérimentaux, organisée par Marie-Pierre Bonniol, commissaire associée au Volcan, scène nationale du Havre.

## Programme campus Rouen

*Projet de recherche sur l'Intelligence Artificielle Inter-école 2024-2025:*

### Novembre 2024 – ENSP Arles

Séminaire de recherche. L'ENSP invite L'ésadhar (Lionel Bayol-Thémines + 3 étudiants du module de recherche IA de Rouen) + Colloque (5.11) avec Antonio Somaini, Sébastien Thon, Primavera Di Filippi, Eric Tabuchi, Ethel Liebenfiel, Fabien Giraud et Raphaël Siboni + Séminaire collectif (6.11)

### Janvier 2025 – ESAD Orléans

Workshop de 4 jours, invitation sous la tutelle de Yannick Vernet (ENSP). En partenariat avec les Beaux-Arts de Paris, La Cambre de Bruxelles (ENSAV), et l'ENSP

### Février ou mars 2025 – ésadhar

Workshop de 4 jours (étudiants Rouen / Le Havre + ENSP). L'ésadhar invite Yannick Vernet (ENSP) et l'un des chercheurs lauréats de la bourse de recherche

# Programmation culturelle / workshops / masterclasses / expositions

## Programme campus Le Havre

### Octobre 2024

- du 7 au 11: Workshop avec Singeon, illustrateur dans le cadre de l'Automne à buller
- le 18: STUDIOPRO, visite/rencontre avec Etienne Hervy à La MABA de Nogent sur Marne
- le 23: Accès répétitions publiques de la compagnie XY, partenariat avec le Volcan (10 places disponibles)

### Novembre 2024

- le 15: STUDIOPRO, Delphine Toutain, Tada Agency
- le 22: STUDIOPRO, Anne-Marie Bouillé, Guillaume Raoult
- du 25 au 29: Art et espace public MASTERCLASSE sur les pratiques artistiques dans l'espace public, organisée par Heiko Hansen et Helen Evans en partenariat avec l'École Muthesius de Kiel, Allemagne et le Hangar 0.
- le 28: Jade Lada, PERFORMANCE en partenariat avec Le Phare, centre chorégraphique national du Havre (Festival Plein Phare)

### Décembre 2024

- le 3: MASTERCLASSE avec Karine Bouchy, organisée par Sonia Da Rocha, dans le cadre de l'Arc La Fronde

### Janvier 2025

- MASTERCLASSE avec l'écrivaine Cécile Wajsbrot, organisée par Nicole Caligaris
- le 10: STUDIOPRO, Delphine Toutain, Tada Agency
- le 15: Betty Bone (modératrice Cécilia Lematayer, Festival « Le Goût des autres »)

### Février 2025

- MASTERCLASSE avec l'écrivaine Laura Vasquez, à La Maison de la Poésie de Paris, organisée par Frédéric Forte

### Mars 2025

- du 13 au 14: Skinless, Théo Mercier, spectacle au Volcan (20 places disponibles)
- 7.03 STUDIOPRO, Audrey Potrat (multiplicité des pratiques de design graphique)

### Avril 2025

- STUDIOPRO, César Henry (IA)
- STUDIOPRO, Marie Longhy ou Sylvain Descazot et Mathieu Lautrédox (éco design)

## Programme campus Rouen

### Octobre 2024

- le 17: CONFÉRENCE, Magalie Seille, Docteure en neurosciences, spécialiste des questions liées à la vision et notamment des relations vision / esthétique / art

### Novembre 2024

- le 28: CONFÉRENCE, Sophie Orlando, et rencontre avec les étudiants, proposé par Béatrice Lussol

### Décembre 2024

- le 19: CONFÉRENCE, Miquel Mont, et rencontre avec les étudiants, proposé par Miguel Angel Molina

### Janvier 2025

- du 20 au 24: les étudiant-es du module de recherche Photographique et IA invités à participer à un workshop sous la direction de Yannick Vernet et en collaboration avec l'EASD Orléans, Cambre de Bruxelles, ENSP

### Février 2025

- le 6: CONFÉRENCE, Cécile Bouffard, et rencontre avec les étudiants, proposé par Béatrice Lussol

### Mars 2025

- CONFÉRENCE, Yannick Vernet, dans le cadre de l'échange avec l'école du Havre et de Orléans + workshop VIDEO FORMES 40<sup>e</sup> édition à Clermont-Ferrand, avec les étudiants du module Vidéo (avec Jason Karaiindros)

### Dates en attente de confirmation

- *Le collectif Modèles vivant.e et rencontre avec les étudiants suivie d'une conférence, proposé par Béatrice Lussol*
- CONFÉRENCE, Eurydice Kala
- *Galerie Petite Fabrique d'Art, Paris XII, exposition des étudiant-es du module Fenêtre sur rue (3A)*
- *Journée d'étude dans le cadre de la résidence en recherche curatoriale organisé par Licia Demuro résidente 24 – 25*

## Voyages d'études 2024 – 2025

En octobre 2024 un voyage d'études à la Biennale de Lyon est proposé aux étudiant-es de 2<sup>e</sup> année, toutes options confondues. Trois jours en immersion leur permettront de découvrir la création contemporaine et des institutions culturelles, de rencontrer des acteur-rices du monde de l'art et de partager un moment de vie.

Tout au long de l'année et selon les options et projets, des déplacements en France et en Europe seront proposés: Paris, Marseille, Capdenac-Gare, Porto (Portugal), Hafnarfjörður et Reykjavik (Islande), etc.

**ésadhar**  
**École Supérieure d'Art et Design**  
**Le Havre-Rouen**

Tél. : 02 35 53 30 31

**Campus Rouen**  
(siège social)  
2, rue Giuseppe-Verdi  
76000 Rouen

**Campus Le Havre**  
65, rue Demidoff  
76600 Le Havre

L'École Supérieure d'Art et Design  
Le Havre-Rouen est un établissement  
public d'enseignement supérieur, sous  
tutelle du ministère de la Culture,  
financé par l'État – DRAC Normandie,  
la Région Normandie, la Métropole  
Rouen Normandie et la Ville du Havre.



L'ésadhar est membre des réseaux  
ANdÉA, ELIA, RN13BIS, RRouen,  
Normandie Université, CHEERS  
et ANÉAT.



**Conception graphique**

Trafik, Lyon

**Typographie**

Autaut Grotesk (Due Studio)

**Publication**

Octobre 2024